

"Et si on se mariait ?"

Le mariage est le sacrement qui consacre l'union d'un homme et d'une femme dans une communauté de vie. Il magnifie l'amour humain pour en faire le signe visible de la présence de Dieu lui-même.

« Apprendre à aimer quelqu'un n'est pas quelque chose qui s'improvise ni qui peut être l'objectif d'un cours préalable à la célébration du mariage. En réalité, chaque personne se prépare au mariage dès sa naissance. Ceux qui se préparent au mariage sont pour la communauté chrétienne une précieuse ressource, car, en s'engageant, dans la sincérité, à grandir dans l'amour et dans le don réciproque, ils peuvent contribuer à rénover le tissu même de tout le corps ecclésial : la forme particulière d'amitié qu'ils vivent peut devenir contagieuse, et faire grandir dans l'amitié et dans la fraternité la communauté chrétienne dont ils font partie. »

(Pape François, *Amoris Laetitia* sur l'amour dans la famille, mars 2016, n. 207-208)

Ce que nous proposons en Église, ce n'est pas une simple préparation « du » mariage (du jour J) ; il s'agit bien plutôt d'**une préparation « au » mariage**, c'est-à-dire à cet espace pour l'Alliance, l'histoire de toute une vie. C'est pour cela que les couples sont appelés à se présenter dès que le projet de mariage commence à poindre : pas la peine d'attendre qu'une date soit posée ... et qu'un compte-à-rebours soit enclenché ! Ce temps de « fiançailles » sera alors le temps du discernement, de la maturation du choix libre de l'un et de l'autre. Temps béni, pas toujours facile, où l'on découvre aussi que l'on peut compter sur Dieu.

**Vous vous posez la question : "Et si on se mariait ?"
Prenez contact sans plus tarder,
en écrivant un message à mariage@cathoudanais.fr.**



Pour vivre cette aventure du mariage "en" Église (mieux que "à" l'Église), il convient que l'un au moins des deux futurs soit chrétien. L'Église est trop soucieuse de liberté religieuse pour réclamer, avant tout mariage, l'adhésion à la foi chrétienne de l'un comme de l'autre ! Pourvu cependant que la partie baptisée se réjouisse de vivre de l'Évangile, et soit heureuse de venir y puiser et de le partager (la préparation au mariage est souvent le moment de découvrir le sacrement de confirmation). Plus encore que l'appartenance formelle à l'Église catholique, c'est la disponibilité à **l'aventure spirituelle** qui sera décisive.

Les évêques de France appellent les communautés chrétiennes à accompagner les futurs mariés **sur une année environ**. Sur notre paroisse, nous leurs proposons un cursus de deux soirées et de quatre dimanches. Chaque couple, et même chaque fiancé, prendra aussi le temps d'un dialogue personnalisé avec un prêtre ou un diacre. À travers l'équipe de préparation au mariage, c'est notre communauté paroissiale qui s'engage dans l'accompagnement des fiancés, et qui en est renouvelée. Le mariage est une « Bonne Nouvelle », un appel que nous avons, les uns comme les autres, mission de relayer.

Attention ! *L'inscription et la préparation au mariage se font toujours dans **la paroisse du domicile**. Si, en raison de liens familiaux, vous envisagez que votre mariage célébré dans l'une église du Pays Houdanais, sans pourtant que vous y résidiez, nous vous invitons à prendre d'abord contact avec votre paroisse, en proximité géographique.*

Le savez-vous ? Il est toujours possible de vivre **une préparation au mariage civil** ! C'est ce que propose telle ou telle mairie dans les Yvelines. Vous pouvez aussi contacter l'association CAP'MARIAGE, qui propose aux futurs mariés de : – Découvrir les articles du code civil et réfléchir à leur engagement ; – Préparer la cérémonie de leur mariage pour se l'approprier et la personnaliser ; – Prendre un temps unique et essentiel dans la construction de leur vie de couple et de famille. Plus d'infos sur www.mariage-civil.org